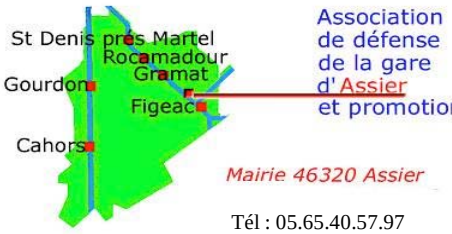

Association
de défense
de la gare
d'Assier
et promotion du rail

Mairie 46320 Assier

Tél : 05.65.40.57.97
Fax : 05.65.40.46.04
Email : bva46@hotmail.com

Monsieur le Ministre des Transport,
de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer
246, boulevard Saint-Germain
75 007 Paris

Lettre avec A.R
Objet : demande de conciliation

Assier le 10 mai 2006

M. le Ministre,

Nous nous adressons à vous en tant que Ministre chargé du Transports, car la situation des transports ferroviaires, dans notre département : le Lot et les départements voisins : le Tarn, l'Aveyron et le Tarn et Garonne se dégrade de jour en jour.

Malgré cela il est impossible de discuter et de négocier avec le Président de la SNCF et encore moins avec le Directeur Régional.

Nous vous lançons cet appel, afin que vous obteniez de la direction S.N.C.F., le gel des décisions prisent sans concertation et prenant effet en décembre 2006. Il s'agit, entre autre, de la suppression du train direct Rodez - Paris et vice versa, ce qui va entraîner la fermeture de gares, pénalisant ainsi les entreprises du secteur et les usagers.

Nous ne pouvons pas croire que M. Gallois puisse ne pas mettre en œuvre les directives du gouvernement. Ce dernier affirmant qu'il faut faire des économies sur la consommation de carburant. Le transport du fret, par voie ferroviaire, est le moyen de transport le plus économique en carburant tout en préservant notre environnement et de loin le transport offrant le plus de sécurité.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de mettre en place une concertation entre toutes les parties concernées (usagers, élus, Conseil Régional, Conseil Général, Parc Naturel Régional et S.N.C.F.).

Pouvez-vous nous confirmer que la déstructuration des transports publics n'est pas un objectif du gouvernement.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Monsieur Le Ministre, l'expression de notre respect républicain.

Le Président

Christophe Schimmel

PJ : Copie de la lettre adressée à M. Sarkozy